

# Europäer : les jeunes architectes construisent l'Europe du logement

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **61 (1988)**

Heft 9

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-128912>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



# LES JEUNES ARCHITECTES CONSTRUISENT L'EUROPE DU LOGEMENT

## Demain, l'Europe

Encouragée par son histoire, engagée voici trois décennies par quelques pionniers, l'Europe est aujourd'hui une réalité. Demain, les frontières tomberont. Les Européens se découvriront citoyens d'une contrée plus vaste et plus unie qu'ils n'en ont maintenant conscience. L'Europe des institutions se monte petit à petit. Ce processus va s'accélérer

freins les plus forts aux échanges entre pays. Pour comparer des réalisations, il faut pouvoir comparer les conditions qui les ont entourées, qui les ont portées et qui les ont fait aboutir. Ici se porte l'effort des institutions et des administrations: harmoniser ces conditions, parfois fort diverses, et, d'abord, mieux connaître les situations spécifiques à chacun.

## L'Europe des échanges

Parallèlement, des échanges se mettent en place entre les professionnels du bâtiment, et principalement chez ses grands acteurs économiques, habitués de longue date à la confrontation et tous conscients de l'urgence. Les entrepreneurs s'arment, se regroupent, ont déjà lancé la bataille. Les maîtres d'ouvrage se réunissent, confrontent les montages des opérations qu'ils promeuvent, prospectent celles qu'ils doivent engager dans les années à venir aux côtés de leurs partenaires.

## L'Europe de l'habitat

Communauté des idées, harmonie des procédures, bataille des marchés, lourds engagements financiers: tout cela se retrouve particulièrement dans le domaine du logement. Le logement est au carrefour des cultures, car il est l'expression des modes de vie. Aujourd'hui, le logement subit de plein fouet les évolutions qui sont sensibles dans les pratiques quotidiennes, dans les pratiques économiques et techniques, et dans les pratiques réglementaires. Hier, on s'est contenté trop souvent de loger pour loger; désormais, il s'agit de loger pour habiter. Tel est l'enjeu.

## Le défi de l'Europopan

Maîtres d'ouvrage, entrepreneurs, administrations, institutions, architectes et chercheurs savent que cette gageure est un défi pour l'Europe et que l'Europopan peut être l'occasion de relever ce défi. Dans neuf pays, ils se sont rassemblés à l'appel de la France, se sont organisés et ont décidé de lancer une initiative exemplaire qui ouvre une nouvelle voie aux échanges dans le domaine crucial du logement. De concert, ils ont élaboré l'Europopan, une procédure exceptionnelle qui leur est commune et qu'ils destinent à l'adresse des jeunes architectes, bâtisseurs de l'Europe de demain. L'Europopan aboutira rapidement à des réalisations expérimentales. Ces réalisations resteront parmi les premiers jalons des pratiques de l'Europe de demain.

## Le livre de l'Europopan

Le livre de l'Europopan est commun à tous les pays. Il est édité en plusieurs langues, correspondant à celles des pays qui participent à l'Europopan. Le livre de l'Europopan comprend le règlement détaillé ainsi

## Les dix points de l'Europopan

- 1 L'Europopan s'adresse à tous les jeunes architectes d'Europe.
- 2 L'Europopan est un appel d'idées sur le thème «Evolution des modes de vie et architectures du logement».
- 3 Dans chacun des pays qui participent à l'Europopan, un concours est lancé sur ce thème. Les concours sont anonymes.
- 4 Règlement et modalités de jugement sont identiques pour tous les concours.
- 5 Les concurrents peuvent s'inscrire librement dans le pays de leur choix et rendre une proposition et une seule dans le pays auprès duquel ils auront finalement décidé de la soumettre.
- 6 Les concurrents sont libres de constituer leur proposition sur le thème sur la base d'un programme et d'un terrain de leur choix. Dans certains pays, les organisateurs mettent à leur disposition des terrains indicatifs.
- 7 Chaque jury désignera des lauréats et des mentionnés à qui des prix seront attribués.
- 8 Les lauréats se verront confier des réalisations expérimentales à l'initiative des organisateurs.
- 9 Les propositions recueillies seront exposées et publiées.
- 10 A l'occasion de l'Europopan, des rencontres seront organisées entre tous les partenaires, organisateurs, professionnels, jurys et concurrents.

que des textes d'orientation et de réflexion sur le thème «Evolution des modes de vie et architectures du logement». Chaque édition comprend en outre un supplément national comportant un texte indicatif sur la situation du logement dans le pays considéré et éventuellement une liste descriptive des terrains proposés par les organisateurs du pays considéré. Le livre de l'Europopan est disponible auprès de chacun des secrétariats nationaux.

## Inscriptions

Les candidats peuvent s'inscrire dans le pays de leur choix, sans préjuger du pays auquel ils soumettront finalement leur proposition. Les droits d'inscription sont fixés à l'équivalent de 30 écus\* dans la monnaie du pays auprès duquel ils s'inscrivent. Les candidats enverront au secrétariat Europopan du pays auprès duquel ils s'inscrivent leur demande d'inscription sur papier libre, sans omettre d'y préciser leur nom, leur date de naissance, leur adresse et leur numéro de téléphone, une photocopie de leur diplôme d'architecte, leur règlement par chèque bancaire ou une photocopie du récépissé du mandat postal faisant preuve de leur acquittement des droits d'inscription. Les candidats recevront un récépissé d'inscription avec l'édition du livre de l'Europopan dans la langue du pays auprès duquel ils auront fait acte d'inscription accompagnée de son supplément national. Les candidats désirant obtenir un autre supplément national en feront la demande auprès du secrétariat national concerné.

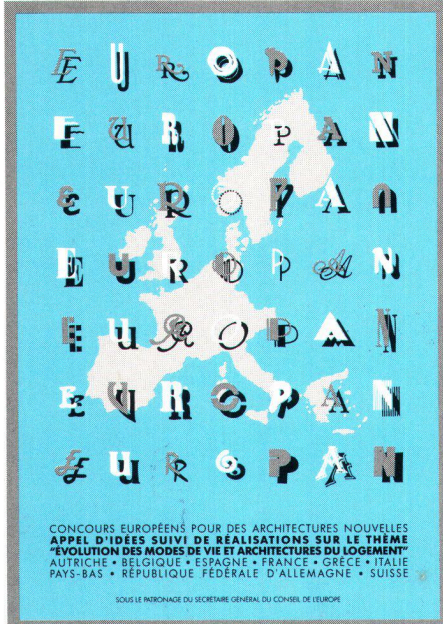
\* 30 écus: 210 francs français, 1300 francs belges, 52 francs suisses.

## Calendrier

21 JUIN 1988: ouverture des concours.  
3/4/5 OCTOBRE 1988: rencontres Europopan de la jeune architecture à Berlin.  
28 OCTOBRE 1988: clôture des inscriptions.  
16 JANVIER 1989: remise des propositions.  
MAI 1989: proclamation des résultats.

## EUROPAN SUISSE

Association Fâitière, Groupe Wohnen BSA,  
Steinstrasse 65, 8003 Zurich, Tél. 463 75 00  
Chèque bancaire ou mandat postal  
à établir au nom de: Association Fâitière



dans les années à venir. Les marchandises, mais surtout les hommes et les idées circuleront plus loin, plus vite, plus facilement. Il faut anticiper ce mouvement, faire d'ores et déjà tomber les barrières qui l'entravent, multiplier les initiatives qui l'annoncent et l'encouragent.

## L'Europe de l'architecture

L'architecture doit participer au premier chef à ce défi. Parce que ses préoccupations sont communes à tous. Parce que son histoire met d'abord en lumière les traits, urbains et privés, d'une communauté. Parce que ses hommes de l'art partagent un savoir qui les réunit et parce qu'ils travaillent déjà, pour beaucoup, hors de leurs frontières.

## L'Europe des pratiques

Malgré ces facteurs communs, les écarts des enseignements, des pratiques et des procédures restent importants. Ce sont actuellement, du reste, les

## Définitions pour l'Europopan

**Jeune architecte.** Architecte diplômé ayant moins de 40 ans à la date limite d'inscription.

**Thème.** «Evolution des modes de vie et architectures du logement». Sur quels modes d'organisation spatiale le logement peut-il s'adapter dans le temps aux bouleversements induits par les changements techniques et les évolutions culturelles? Le logement est-il un produit? Peut-il devenir un service?

**Logement.** Conception de logements neufs ou transformation de logements existants. Logements avec leurs extensions.

**Proposition.** Deux panneaux format 84 cm x 60 cm à remettre avec plans et coupe d'un logement à 2 cm par m; plan de situation à 2 mm par m, plan d'assemblage des logements à 1 cm par m; et un troisième panneau facultatif d'expression libre.

**Lauréats et mentionnés.** Chaque jury désignera au maximum cinq lauréats et cinq mentionnés.

**Primes.** Les lauréats toucheront une prime fixée à l'équivalent de 8000 écus.\* Les mentionnés recevront une prime fixée à l'équivalent de 3000 écus.\*\*

**Réalisations expérimentales.** Des opérations expérimentales de logements seront confiées aux lauréats sur la base des idées exprimées dans leurs propositions. Des sites et des programmes leur seront proposés à l'initiative des organisateurs à l'issue du concours.

**Expositions et publications.** Chaque pays exposera l'ensemble des propositions qu'il aura reçues. Les propositions lauréates et mentionnées feront l'objet d'une exposition internationale. Ces expositions feront l'objet de catalogues.

**Rencontres Europopan.** Rencontres européennes de la jeune architecture, Forum des professionnels, Europancontact.

\* 8000 écus: 56 000 francs français, 350 000 francs belges, 14 000 francs suisses.

\*\* 3000 écus: 21 000 francs français, 130 000 francs belges, 5 200 francs suisses.